

La responsabilité chrétienne à l'égard de la vie à naître et de l'enfant à éduquer.



Patrick WERN, pasteur luthérien

« De tous les êtres doués du libre arbitre, Dieu est la vie, de tous il est le salut: des fidèles et des infidèles, des justes et des pécheurs, des hommes pieux et des impies, des moines et des séculiers, des savants et des ignorants, des bien-portants et des malades, des jeunes gens et des vieillards. Il en est comme de l'effusion de la lumière, de la vue du soleil et de l'alternance des saisons. Il n'en va pas autrement : tous en bénéficient également, car ' Dieu ne fait pas acception de personnes ' (Rom.2,11) »

St Jean Climaque

Une position protestante?

L'Eglise protestante, entendez les Eglises issues de la Réforme, n'a pas de magistère lié à son institution ou à sa théologie, entendez ses théologies. Chaque chrétien, individuellement, doit assumer les décisions prises en âme et conscience, après s'être donné les moyens de se forger soigneusement une opinion en toute connaissance de cause, chacun reste donc en dernier ressort responsable de ses décisions et de ses actes. Ceci entraîne bien sûr une multiplicité d'options de vie et d'attitudes éthiques qui sont possibles et légitimes, si tant est qu'elles reflètent une étude approfondie des questions, un discernement des causes et des effets et soient ouvertes au dialogue et à la remise en question. Il y a donc toujours des positions protestantes en tension positive à l'intérieur de l'Eglise protestante.

Une morale de la responsabilité.

La référence commune aux Ecritures définit un espace de délibération où aucune interprétation ne saurait s'abroger le monopole de la légitimité. Nous sommes placés ensemble dans la responsabilité ouverte par le texte biblique et par l'Evangile.

Lorsqu'il y a des prises de position protestantes, elles ont toujours deux volets.

Elles reflètent l'effort de construction d'un possible compromis ou accord, et elles sont l'expression d'un éventuel différend. La pluralité est un témoignage, si elle est cohérente, et le différend fait apparaître des différences et des questions nouvelles.

Souvent, il s'agit ainsi moins de répondre à une question que de substituer, à un débat qui nous semble mauvais ou faux, un débat meilleur ou plus juste ..

Notre communauté se définit parfois mieux par notre manière de débattre que par notre avis final.

Deux grandes lignes se distinguent : les Eglises historiques et les Mouvements évangéliques.

Les Evangéliques prennent position avec des conclusions précises ; pour la question qui nous rassemble, ils ne tiennent que très peu compte des données sociales, humaines ou juridiques, ou seulement dans un but critique ou polémique. Ils dénoncent le **Mal** sans en rechercher les causes, et sont ainsi hors du monde, de ses questions et de ses souffrances.

L'argumentation biblique tient tout entière en une seule affirmation doctrinale avancée comme une base incontestable et incontournable de la réflexion : l'objectif est de rester fidèle aux Ecritures.

Au moment où la position est prise, ils se tourneront vers le monde, pour l'avertir et dans quelques cas particuliers, lui manifester aide et compassion.

Les Luthériens insistent sur le respect des commandements, mais le respect le plus parfait ne fonde pas en soi la vraie vie ; la vie chrétienne ne trouve son accomplissement qu'en Christ.

Pour Luther, le message central de l'Evangile est la justification par la foi. La Loi mène à la foi, et la foi a pour conséquence les œuvres. Celles-ci sont les fruits « spontanés » de la *justification (Wahrlich gute Werke geschehen nur aus dem Glauben)*.

Simul peccator, simul justus, l'obéissance demeure toujours imparfaite, aussi n'est-ce que le pardon et le salut en Christ qui fonde la vraie foi.

Calvin, qui partage pourtant le « pessimisme » anthropologique de Luther, croit par contre à l'avancement spirituel du Royaume de Dieu dans le monde, à une sanctification de l'histoire du monde. Il croit en une possibilité de progrès, de spiritualisation des croyants et du monde, à partir de la Loi.

D'où son insistance sur deux aspects : la lecture des Dix commandements et le rôle de l'Esprit Saint. Les commandements exposent la loi de Dieu. Mais pour mettre en pratique, il ne suffit pas de prendre les passages bibliques à la lettre. C'est l'Esprit de Dieu qui œuvre dans le monde et dans l'Eglise. C'est aussi l'Esprit qui transforme le croyant et le conduit sur la voie de la « régénération », ou « sanctification ».

Une certaine proximité s'esquisse ainsi entre cette position de la majorité des Réformateurs et la conception de Thomas d'Aquin, maintenue dans l'Eglise catholique. Pour Thomas, la « loi naturelle » dérivée de la « loi éternelle » de Dieu permet à chaque être humain, parce qu'il est doué de raison, de discerner le bien et le mal, et de se transformer, de s'orienter vers la sanctification.

Aujourd'hui un courant se manifeste au sein du protestantisme, qui interroge l'opinion luthérienne: les Eglises insistent sur l'interaction entre la foi et l'engagement éthique jusqu'à dire que l'engagement éthique authentifie la foi, ce que Luther n'aurait jamais dit !

La mentalité ambiante exige de reconnaître les Chrétiens à leurs œuvres et à leurs engagements: c'est un défi pour nous, Luthériens.

L'enjeu est de maintenir une tension dynamique entre la foi et l'éthique, tout en insistant sur la prééminence de la foi (*sola fide, sola scriptura, sola gratia*).

Ce n'est pas par l'éthique que le chrétien reçoit son identité véritable, mais vraiment par la foi. Toutefois l'éthique pensée chrétiennement a bien l'ambition de dire et de traduire dans l'existence le fait que c'est bien dans la rencontre avec le Dieu de Jésus Christ que l'homme s'unifie avec lui-même et se lie à son prochain (*Comité mixte catholique-protestant en France, 1992*)

Respect de la vie fœtale et avortement.

« Rien ne doit limiter la protection inconditionnelle de l'embryon humain » déclare l'Eglise luthérienne allemande en 2001.

« Dans certains cas, il y a plus de courage et d'amour à prendre la responsabilité d'un avortement qu'à laisser venir au monde des vies menacées » dit la Fédération Protestante de France dès les années 70.

La vie est un don de Dieu, bénédiction pour l'homme et non pas fatalité pour l'espèce.

L'enseignement de la Bible doit être réfléchi en tenant compte de l'évolution récente des techniques médicales et de la division et du désarroi de l'opinion publique.

La question de l'avortement manifeste que nous entrons de plus en plus dans une société où la morale de la responsabilité doit remplacer ce que l'on appelait d'un terme équivoque la morale du respect de la nature, y compris dans ses anormalités.

Pour cette morale de la responsabilité, nous ne disposons plus de critères objectifs.

Entrent en jeu des appréciations humaines où sont impliqués les parents, les médecins et l'ensemble de la société.

Il importe qu'ici personne ne se trouve renvoyé à une solitude culpabilisée. L'avortement est considéré par la société comme un acte douloureux et grave. L'IVG est considéré comme un acquis ou un recours, tempéré par le sentiment que l'embryon est une vie précieuse et fragile dont nous sommes responsables, car il ne peut pas se défendre seul, il est une personne fragile qui a ses droits.

L'avortement est un acte grave qui touche à la vie, qu'il ne saurait être question de justifier dans son principe.

La vie appartient à Dieu et le couple en est le précieux dépôt, donc l'avortement doit être combattu par les préventions telle la formation à la responsabilité en matière sexuelle, l'éducation sexuelle (elle doit éveiller la sensibilité morale au respect de l'autre et au respect de soi-même) et la contraception - la contraception demeure la véritable voie pour contrôler les naissances (il faudrait des entretiens prolongés avec son gynécologue pour personnaliser la contraception), l'IVG ne peut en aucun cas être un moyen de régulation des naissances - l'avortement doit aussi être combattu par des aides sociales telles les allocations pré- et post-natales, l'accompagnement de la femme en difficulté-. L'accompagnement psychologique et humain confié à des services sociaux spécialisés aide à permettre une décision libre et responsable des intéressés. Il est dommage qu'une femme ne bénéficie pas d'un entretien avant de décider d'avorter, mais son caractère obligatoire ne le rendrait sûrement pas efficace (« je n'ai pas apprécié devoir débiter mon histoire à un étranger ! ») Après les avortements, des femmes se tournent vers toutes sortes d'aides pour assumer leur culpabilité : psychothérapie, art-thérapie, groupes de discussion, etc.

L'avortement envisageable ?

Un handicap décelé chez le fœtus doit, seul, n'être jamais une indication pour un avortement thérapeutique, la société doit mettre en place un cadre amélioré, en particulier financier, pour les handicapés et les malades chroniques. L'avortement est envisageable en cas de menace grave de la vie de la mère ou de l'enfant, en cas de viol ou inceste chez une mineure de moins de 16 ans.

En cas de situation de détresse sociale, l'avortement ne doit pas être un moyen facile de se débarrasser des problèmes sociaux que la société doit résoudre.

Voici la position des Communautés évangéliques : la vie d'un être humain commence dès la fécondation ; dès sa conception (Ps.139,13-16), avant même sa venue au monde, le Seigneur aime sa créature, Il a un plan pour sa vie (Juges 13,5; Jérémie 1,5; Luc 1,41-44). Les parents n'ont pas droit de vie et de mort sur lui ; ce droit appartient à Dieu seul, source et principe de toute vie. Dieu a créé l'homme à son image. L'avortement est un homicide dont il faudra porter les conséquences physiques, psychologiques, morales et spirituelles. Il faut des propos fermes et sans ambiguïté dans la société en perte de repères, aux mœurs dégradées et égoïstes. Viol et inceste sont des cas d'exception, où il convient d'encourager à garder l'enfant, ou à le donner à l'adoption. L'avortement reste un échec qui appelle la compassion. Le cas gravissime de la mise en danger de mort de la mère est à envisager. Il est absolument nécessaire de favoriser une vie sexuelle pure, épanouie et fidèle dans le mariage.

Pour les Eglises historiques : l'Evangile est une force de libération. La sexualité est bonne, joyeuse et bénie; elle ne se banalise, ne s'appauvrit, ne nous menace, ne nous égare et ne nous isole que lorsque nous dissociions la sexualité de l'amour et du don de soi qu'il implique.

Selon la Bible, la sexualité exprime et renforce la communion de vie par laquelle se lient un homme et une femme, elle est le lieu du plaisir partagé dans la gratuité ; quant à la procréation, elle n'est pas la finalité unique du mariage, encore moins sa seule justification ou son excuse. Mais elle est par elle-même, ou peut être, une bénédiction, une responsabilité et une espérance.

En 1956, il y avait plus de 800 000 avortements clandestins, en 2004 il y a 800 000 naissances et 220 000 avortements (chiffre stable depuis 20 ans). Une femme sur deux a recours à l'IVG une fois dans sa vie.

La loi Veil a réduit le scandale des avortements clandestins, mais parfois on invoque la « convenance personnelle » : on ne veut pas être dérangé par un enfant ! La Fédération Protestante de France élargit en 1994 les cas pour lesquels l'IVG est envisageable : l'interdiction de l'IVG peut revenir à une non-assistance à personne en danger, dans le cas des femmes sans carte de séjour, des mineures sans autorisation parentale et des femmes hors-délai.

L'avortement doit rester l'exception !

La décision finale revient à la femme, non parce qu'elle aurait la « maîtrise de son corps » et de son existence (car il est question d'un autre corps et d'une autre existence: l'embryon) , mais parce que c'est elle qui éprouve la douleur réelle et le tragique de la situation.

La Loi a été donnée à cause de la « dureté de vos cœurs » (Mat. 19,8) pour éviter le pire !

La sexualité est bonne, il ne faut pas favoriser la dépréciation de l'acte créateur et ne pas entraîner un irrespect systématique de la vie.

Il y a un point où le jugement s'arrête et laisse place à la simple compassion. L'IVG est un échec auquel l'amour seul peut être opposé. Aimer, c'est éclairer les consciences, entourer d'affection, rappeler la Loi de Dieu et son inconditionnel pardon, et faire croître le respect de la vie .

À l'occasion de la semaine de l'unité des chrétiens, les responsables catholiques et protestants des évêchés de Metz et de Strasbourg et des Eglises réformée et luthérienne d'Alsace et de Moselle se sont retrouvés à Metz le 23 janvier 2006. Ils ont débattu des positions respectives de leurs Eglises sur les questions d'éthique sexuelle et biomédicale. Ils ont constaté, au-delà des différences d'approche traditionnelles, voire de positions divergentes sur des points particuliers méritant la poursuite du dialogue, de réelles convergences. Celles-ci les conduisent à communiquer le message suivant :

**« Message œcuménique
sur l'éthique sexuelle et biomédicale »
(janvier 2006)**

Encourager l'espérance

L'Évangile donne sens à la vie, qu'il ouvre à l'espérance. Il appelle à s'émerveiller de la puissance fragile de la vie elle-même, demandant à être reçue comme un don et non revendiquée ou manipulée comme un dû.

C'est pourquoi nous nous réjouissons de la vitalité de notre temps, qui conduit notre pays, malgré les ombres qui menacent l'avenir, à faire une place importante à l'enfance et aux enfants (plus de 800 000 naissances en 2005, chiffre en constante augmentation ces dernières années). Ces enfants demandent à être accueillis comme des dons, appelés à enrichir notre existence commune. Aussi ne saurions-nous nous résigner à voir leur avenir compromis par le développement d'aspects plus inquiétants de notre culture actuelle : désintégration familiale, volonté de puissance, recours à la facilité, individualisme égocentrique ...

Par ailleurs si, comme « par nature », toute vie est don, nous ne pouvons pas ne pas nous poser la question de la valeur de ce don en référence à des situations tragiques, vécues non comme des appels au bonheur (Genèse 1,27) mais comme des destins écrasants, conduisant au malheur.

Énoncer les exigences du don et appeler à la responsabilité .

Face aux conditions de préservation de la fragile espérance et à l'énigme du malheur, l'Évangile appelle avant tout à la responsabilité.

Aussi, à travers leurs prises de position morale les Églises veulent-elles d'abord encourager et aider à structurer les consciences et les comportements. Elles cherchent à dire ainsi que si la vie est avant tout donnée, sa juste réception comporte des exigences, veillant notamment à en préserver le sens.

Les Eglises ne cherchent pas à se substituer aux consciences individuelles et moins encore à les culpabiliser, mais bien à les éclairer et à leur donner de pouvoir assumer une liberté qui soit « vraiment libre » (lettre aux Galates 5, 1 ss). Elles affirment qu'en tout état de cause la personne ne saurait se réduire à ses actes et que Dieu a bien avant tout souci des personnes, au-delà même de leurs actions. Au service d'un ministère fondamental de fraternité, les Eglises s'efforcent d'accompagner celles et ceux qui, au cœur de situations complexes, cherchent le chemin de la vérité. Mais elles rappellent aussi que l'humanité forme un ensemble solidaire, à l'édification duquel elles engagent à s'impliquer pour l'émergence d'une société toujours plus juste, plus attentive au sort des plus pauvres et des plus petits, en un mot plus humaine.

Professeur Jean-François Collange,

Président du Conseil commun des Eglises protestantes d'Alsace et de Lorraine,
Monseigneur Pierre Raffin, Evêque de Metz,
Monseigneur Joseph Doré, Archevêque de Strasbourg .